



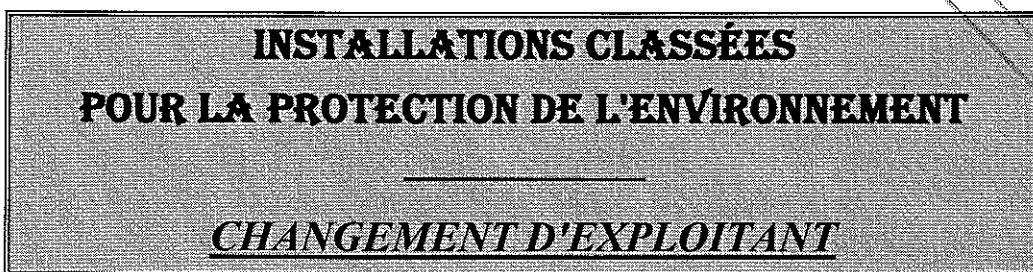
PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE  
PRÉFECTURE DE LA SOMME

DIRECTION DE LA COHÉSION SOCIALE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

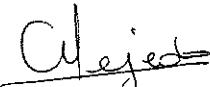
Amiens, le 19 février 2007

21 FEV. 2007  
ER  
RP



Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte, sur le fondement de l'article 34 du décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, à ACUMENT Amiens SAS, dont le siège social est situé 41 rue Alexandre Dumas à AMIENS (80090), de sa déclaration du 15 février 2007 de changement de dénomination sociale, pour son établissement situé sur le territoire de la commune d'AMIENS, parcelles cadastrées section EP n° 104 et 106, précédemment exploité par La S.A.S TEXTRON Fastening Systems Site d'Amiens.

Pour le préfet et par délégation :  
L'attachée, chef de bureau,

  
Caroline TEJEDO

Copie adressée à :

*Madame le maire d'AMIENS*

- ⇒ *Monsieur le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie*
- ⇒ *Monsieur l' inspecteur des installations classées*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental de l'équipement de la Somme*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme*
- ⇒ *Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt de la Somme*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental des services vétérinaires de la Somme*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme*
- ⇒ *Madame la Déléguée Inter-Services de l'Eau et des Milieux Aquatiques*
- ⇒ *Monsieur le directeur régional de l'environnement*
- ⇒ *L'agence de l'eau Artois Picardie*